



LA COLLE-SUR-LOUP

Campagnes de mesure
Inventaire des émissions de polluants

JANVIER 2010

COMMUNE DE LA COLLE-SUR-LOUP – 7 434 HABITANTS

EMISSIONS

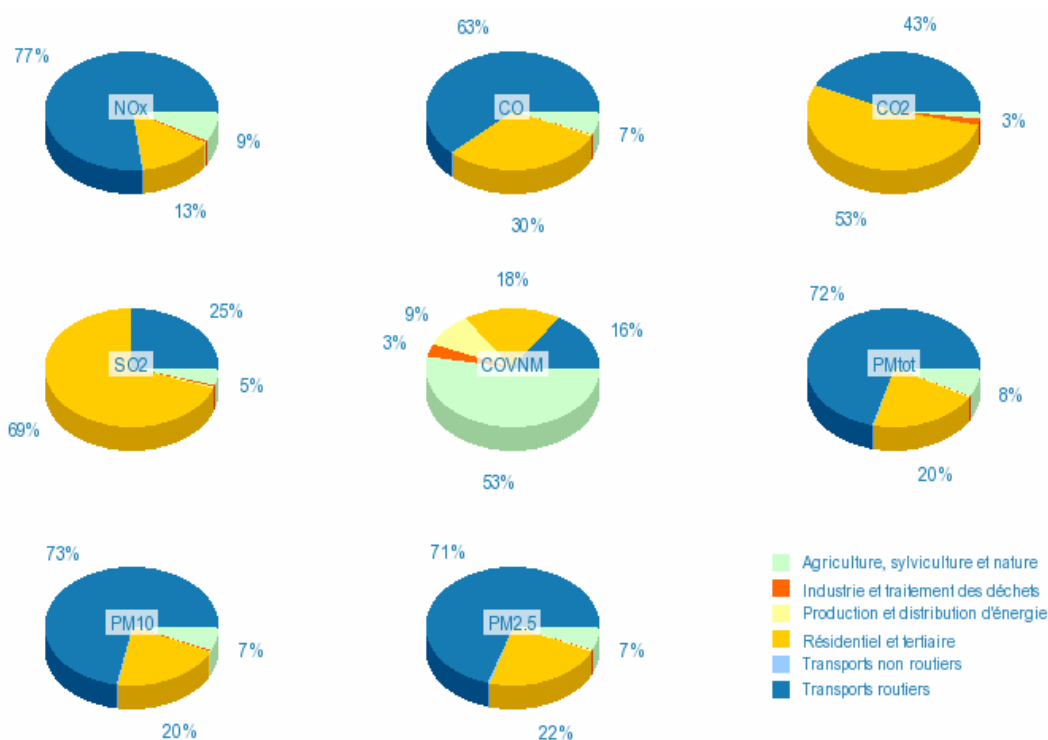


Les émissions rejetées sur la commune de la Colle-sur-Loup représentent au maximum 3 % des émissions totales de la CASA, parmi les polluants présentés. Les transports routiers sont les principaux émetteurs de NO_x, CO et particules. Le secteur résidentiel / tertiaire contribue à 53 % des émissions de CO₂ et 69 % des émissions de SO₂. La grande majorité des émissions de COVNM issues du secteur agriculture et nature provient des sources naturelles (végétation). Pour les autres polluants, les sources sont diverses : installations de combustion et utilisation d'engins agricoles principalement.

Tableau : Bilan d'émissions 2006 sur la commune de La Colle-sur-Loup

	NO _x t/an	CO t/an	CO ₂ t/an	SO ₂ t/an	COVNM t/an	PM _{tot} t/an	PM ₁₀ t/an	PM _{2.5} t/an
Agriculture, sylviculture et nature	4	13	412	0,2	57	0,5	0,3	0,2
Production et distribution d'énergie	0	0	0	0	10	0	0	0
Industrie et traitement des déchets	0,2	0,1	214	0	4	0	0	0
Résidentiel et tertiaire	6	60	7 974	3	20	1	1	1
Transports non routiers	0	0	0	0	0	0	0	0
Transports routiers	36	124	6 453	1	17	4	3	2
TOTAL La Colle-sur-Loup	47	197	15 054	4	107	6	4	3
CASA	2 985	8 039	1 051 031	193	3 505	502	306	191
% La Colle-sur-Loup / CASA	2%	2%	1%	2%	3%	1%	1%	2%

Figure : Analyse sectorielle des émissions sur la commune de La-Colle-sur-Loup

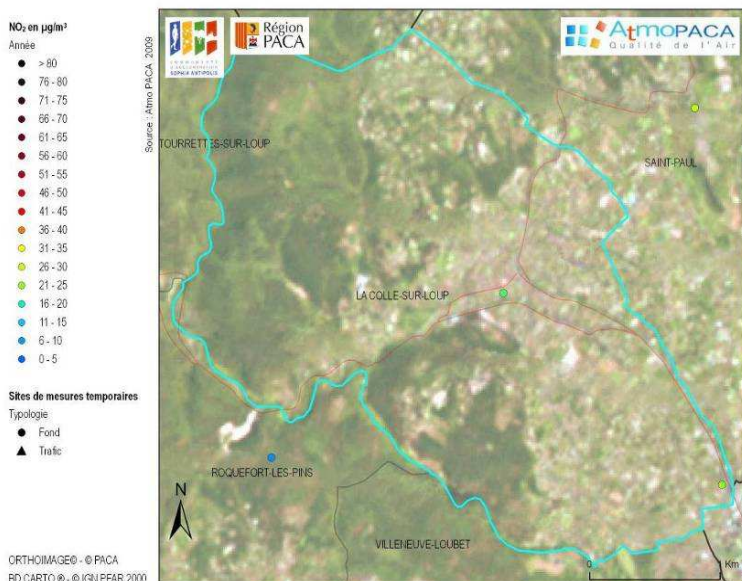


Inventaire des émissions : Année de référence 2006, méthodologie 2009, version 1



JANVIER 2010

QUALITE DE L'AIR



RESULTATS DE LA CAMPAGNE DE MESURES - 2008

Le dioxyde d'azote et le benzène sont des polluants issus d'une combustion (carburant ou chauffage), à lier essentiellement au trafic automobile en milieu urbain.

Dioxyde d'azote

Deux sites sont choisis à La Colle-sur-Loup : le n°30 de typologie urbaine, au centre et le n°31, site d'observation implanté en espace vert. Les niveaux annuels sont respectivement de 18 et 21 µg/m³.

Les concentrations sont plus élevées en hiver qu'en été, du fait d'émissions plus importantes et de conditions météorologiques plus stables, favorables à l'accumulation.

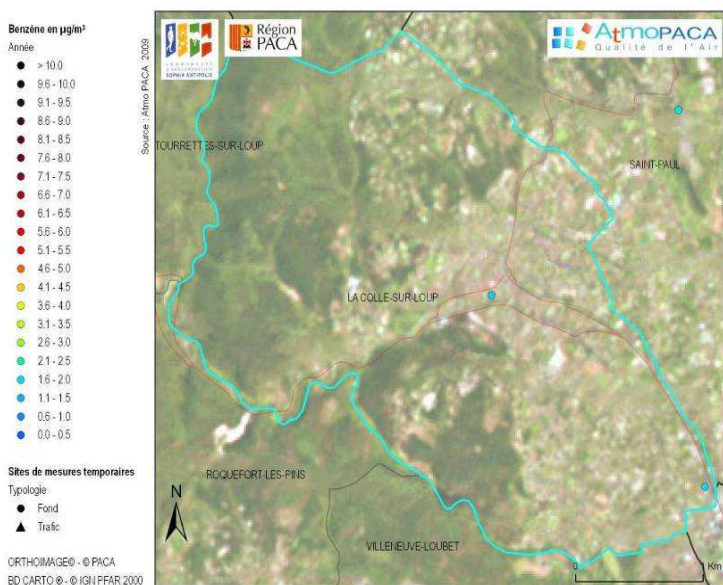
La valeur limite de 40 µg/m³ applicable en 2010 est respectée.

Benzène

Sur ces deux sites, les niveaux annuels sont similaires avec 1,5 µg/m³.

Comme pour le dioxyde d'azote, la concentration hivernale est supérieure à la valeur estivale.

L'objectif de qualité de 2 µg/m³ est respecté.



SURVEILLANCE AU QUOTIDIEN A LA COLLE-SUR-LOUP

Informations disponibles sur www.atmopaca.org et www.aires-mediterranee.org

- Observations et prévisions régionales cartographiques : animation heure par heure de panaches de pollution prévus et/ou observés : ozone (O₃), dioxyde d'azote (NO₂) et particules (PM₁₀).
- Message en cas de pic de pollution en ozone en temps réel sur le département des Alpes-Maritimes.